

Communauté d'Agglomération
du Pays de Fontainebleau
A l'attention de Monsieur le Président
44 rue du Château
77300 FONTAINEBLEAU

Moret-Loing-et-Orvanne, le 21 octobre 2019

V/REF : EM/PG/19-1181

Copie à : Monsieur le Maire de Saint-Sauveur-sur-Ecole

Objet : Avis sur PLU – Zones humides et Biodiversité
Commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre courrier en date du 27 septembre 2019, nous avons étudié le projet de PLU de la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole, concernant notamment la prise en compte des zones humides et de la biodiversité.

Nous avons noté avec grand intérêt que la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole a préservé ses mares et mouillères – seuls milieux humides avérés sur son territoire – dans son document d'urbanisme.

Par ailleurs, le projet de PLU prévoit de nombreuses dispositions favorables à biodiversité (OAP spécifique « Trame verte et bleue », aménagement d'abris et clôture perméable pour la faune, liste d'espèces recommandées à la plantation, etc.).

Nous tenons à saluer le travail réalisé afin de prendre en compte un aménagement du territoire respectueux de son environnement : préservation de la biodiversité et des continuités écologiques, préservation de l'espace de mobilité du cours d'eau, gestion à la parcelle des eaux pluviales, etc.

Aussi, nous émettons un avis favorable au projet de PLU de la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole.

Veillez croire, Monsieur le Président, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT
Directeur

